



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0

Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132

Courriel : municipalite@st-maurice.ca

Site internet : www.st-maurice.ca

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

M.R.C. DES CHENAUX

Avis public est donné par la soussignée, Andrée Neault, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Maurice, que madame Katia Chastenay, CPA auditrice, de la Direction de la normalisation, de l'information financière et du financement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement 2024-642 de la Municipalité de la paroisse de Saint-Maurice le 31 mai 2024 décrétant un emprunt de 450 000 \$.

Ledit règlement est déposé au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Maurice, ce 5 juin 2024.

Andrée Neault,
Directrice générale et greffière-trésorière